

La démarche de projet :

C'est par la démarche de projet que l'on construira le PEAC. Elle s'appuie sur l'implication des élèves et des partenaires de la culture dans un cadre réglementaire (convention, agrément) à l'initiative des équipes pédagogiques. Elle implique un ensemble de moyens humains, matériels et comptables, définit les durées ainsi que les objectifs et le calendrier à suivre.

Le projet émane des besoins des élèves en s'articulant autour du projet d'école et du projet de cycle sous l'axe du volet culturel. Il définit des objectifs généraux et spécifiques en fonction de l'axe choisi et des actions développées. Il vise des compétences et des connaissances définies dans le Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture. Un projet n'est jamais figé et observera toujours les réactions et initiatives des élèves de façon à adapter les processus et cheminements proposés en acceptant la mise en œuvre d'une pédagogie de l'expérimentation, de l'erreur, et de la réorientation.

Cette approche du projet permet de poser un regard sur une formation active de l'élève de la production à la restitution.

Le projet concernera tous les domaines d'apprentissage tels que définis dans les programmes :

- *Les arts plastiques : les arts visuels, le cinéma, la photographie...*
- *Les arts du son : musique, chant...*
- *Les arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque, mime...*
- *Les arts de l'espace : architecture, parcs et jardins...*
- *Les arts du quotidien : design, arts déco, arts appliqués, métiers des arts...*

Valorisation et évaluation de projets :

On peut valoriser les projets sous différentes formes : expositions, temps fort d'exposition, spectacles d'école, journées portes ouvertes, films, blogs. On peut viser un public hors de l'école par la réalisation d'affiches, de cartes, d'annonces (établir des connexions avec les maisons de retraite, des structures éducatives...fait partie intégrante de la finalisation du projet).

L'évaluation du projet a posteriori est déterminante pour valider les objectifs et s'assurer que les connaissances et compétences sont atteintes, que l'ensemble des moyens mis en jeu sont adaptés et adéquats, et que le projet ouvre sur d'autres apprentissages. Elle portera à la fois sur les élèves et sur le projet en soi et évaluera la pertinence de la démarche, la cible de l'objectif, la cohérence du temps engagé, la fréquence et le nombre des séances sur la période, la justesse des coûts et la pertinence des partenaires sollicités et investis dans le projet.

L'évaluation de l'élève porte sur les objectifs d'apprentissage en cours et en fin de projet ; elle lui permettra de se positionner face aux attendus et aux objectifs du projet.